

Question présentée par la députée :
M^{me} Marjorie de Chastonay

Date de dépôt : 7 octobre 2021

Question écrite urgente

HUG : encore des inégalités de traitement ?

Depuis plus de sept mois, des agentes de la division privée du service propreté et hygiène, soit huit femmes, demandent simplement une équité de traitement dans leur travail. Dans l'entier de l'hôpital, les agent.e.s du service propreté et hygiène ne pratiquent pas le nettoyage des lits. Ce travail est effectué par un service spécial, le pool des lits. Seules les agentes de la division privée doivent inexplicablement faire ce travail, en plus de leurs nombreuses autres tâches.

Or, les HUG refusent de rencontrer le syndicat de ces agentes pour en parler. Et quand les HUG prennent enfin une décision, non seulement celle-ci ne tient pas compte de la demande des agentes, puisque celles-ci vont devoir continuer de nettoyer les lits, mais en plus les HUG diminuent encore les effectifs du service, supprimant deux agentes des effectifs de la division privée.

D'où ma question ci-dessous :

Est-ce que le Conseil d'Etat trouve normal que ces employées, toutes des femmes, et qui demandent un principe cardinal dans l'administration publique, soit l'équité de traitement avec leurs collègues, ne soient pas entendues des HUG et que, au contraire, les HUG augmentent encore leur charge de travail déjà supérieure à celle de leurs collègues ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa prompte réponse à ces questions.